



Bleu Voyages

EGYPTE 7 jours « LE CAIRE – Croisière sur le NIL »

LE CAIRE + Croisière en DAHABEYA : 12 au 18 et 19 au 25 février 2020

LE CAIRE + Croisière à bord du KAHILA : 04 au 10 novembre 2020

BULLETIN DE RESERVATION, à retourner, accompagné de l'acompte et de la copie de votre passeport

<p>📞 INFORMATIONS AU :</p> <p>04 72 76 75 66</p> <p>Du lundi au vendredi de 9h à 18h</p>	<p>✉ PAR COURRIER : (en renvoyant le bulletin de pré-inscription/contrat de vente dûment complété)</p> <p>SELECTOUR BLEU VOYAGES – Les Jardins d'Entreprise 213 Rue de Gerland – Bât B2 69344 LYON CEDEX 07</p>	<p>@ PAR MAIL : (en renvoyant le bulletin de pré-inscription /contrat de vente dûment complété)</p> <p>voyager@bleu-voyages.fr</p>
--	---	--

1^{er} participant

Mme M. Nom : Prénom :

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à Pays : Nationalité :

N° de passeport: émis le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à :

Expire-le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse
.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : Pays :

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-mail :

2^{ème} participant

Mme M. Nom : Prénom :

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à Pays : Nationalité :

N° de passeport: émis le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à :

Expire-le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse
.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : Pays :

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-mail :

IMPORTANT : les informations communiquées doivent être conformes à celles figurant sur vos documents d'identité. Pensez à joindre La photocopie de votre passeport (en cours de validité 6 mois après le retour du voyage) à ce document.



Bleu Voyages

CONDITIONS TARIFAIRES EGYPTE 7 jours « LE CAIRE – Croisière sur le NIL »

Votre SELECTION	Prix par personne	Nombre de personnes	MONTANT TOTAL
Départ 12 février (croisière DAHABEYA)	1 610 €		
Départ 19 février (croisière DAHABEYA)	1 610 €		
Départ 4 novembre (KAHILA)	1 640 €		
Supplément chambre individuelle	310 €		
Frais de visa (obligatoires)	50 €		
Option « Tombe de Nefertari »	90 €		
Option « tombeau de Toutankhamon	20 €		
Vallée des Rois et Reines en Montgolfière	110 €		
Je souhaite bénéficier de l'assurance Présence Assistance annulation / bagages (garantie COVID incluse) pour un montant de 65 € par personne (à souscrire et à régler au moment de la réservation, non remboursable) Sont prévus au contrat (outre les garanties classiques toujours incluses) : Le remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur du voyage pour tous les cas suivants : Annulation pour maladie grave (y compris maladie due à une épidémie ou un virus), accident corporel grave ou décès de l'assuré, ou d'un membre de sa famille ne voyageant pas. (Moyennant une franchise non remboursable de 5 % du montant du sinistre pour les voyages de moins de 2 000 €/personne) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	TOTAL		
	Montant ASSURANCES		
	Montant total DU		
Remarque ou demande particulière			

MODALITES DE REGLEMENT

Pour confirmer votre voyage, un acompte de **390 €** par personne doit être versé lors de la réservation. solde du voyage à 60 jours du départ. Possibilité de régler en 3 fois (selon date de départ)

Votre réservation implique l'acceptation des conditions d'annulation ci-après (par personne) : Frais d'annulation + de 120 jours du départ : 100 €/ personne ; entre 120 et 91 jours du départ : 25 % du montant total du voyage ; entre 90 et 61 jours : 40 % du montant total du voyage ; entre 60 et 46 jours du départ : 75 % du montant total du voyage ; moins de 46 jours du départ: 100 % (Ces frais pourront selon le cas être couverts par notre assurance annulation PRESENCE)

----- **REGLEMENT** : (à remplir – dater et signer) -----

Par chèque bancaire à l'ordre de **Selectour Bleu Voyages**

Par carte bancaire

N° de la carte : |_|_|_|_| - |_|_|_|_| - |_|_|_|_| - |_|_|_|_|

Cryptogramme visuel : |_|_|_|_| (voir panneau signature au dos de la carte)

Date de validité : |_|_| / |_|_|

Nom du porteur : Prénom :

J'autorise l'agence Bleu Voyages à prélever ma Carte de Crédit du montant du voyage selon échéancier ci-dessus.

Date :

Signature :

Au reçu de votre réservation, vous recevrez une confirmation.

CONDITIONS GENERALES et PARTICULIERES DE VENTE à conserver

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions générales de vente sont celles qui ont été fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n° du 1^{er} mars 2018 parus au journal officiel du 7 mars 2018 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Ils figurent au verso du contrat de vente qui vous sera remis par votre agence de voyages dès votre inscription. Vous pouvez recevoir la copie complète de ces conditions de vente sur simple demande ou les télécharger sur notre site dédié.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Renvoyer le bulletin ci-joint à :

Selectour Bleu Voyages – Les Jardins d’Entreprise
213 Rue de Gerland – Bât. B2 – 69007 LYON

Tél. : 04 72 76 75 66 ou mail : voyager@bleu-voyages.fr

Pour être prise en compte, chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte. Une confirmation d'inscription sera envoyée dans les 10 jours. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l'Agence.

FORMALITES – DOCUMENTS

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un passeport valide 6 mois après le retour pour participer à cette croisière. Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur pays (Consulat, Ambassade, ...). Selectour Bleu Voyages décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non représentation des documents d'entrée pour les pays concernés. L'agence recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Etrangères – <http://www.diplomatie.gouv.fr/> - rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » pour une information sûre et complète.

PRIX

Le prix forfaitaire a été établi sur la base d'un nombre minimum de 50 participants. Si ce nombre minimum de participants n'était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé, soit faire l'objet d'un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ.

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connues en octobre 2020, en particulier le prix des carburants et les taxes aériennes et de sécurité. **Veillez noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces derniers éléments ferait l'objet d'un réajustement du prix de vente** (voir conditions de réajustement sur le programme de chaque voyage). Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé. En cas d'annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais par personne seront les suivants :

- Plus de 120 jours avant le départ : 100 € / personne
 - 120 à 91 jours : 25 % du montant du voyage / personne
 - 90 à 61 jours : 40 % du montant du voyage / personne
 - 60 à 46 jours : 75 % du montant du voyage / personne
 - Moins de 46 jours : 100 % du montant du voyage / personne
- (Ces frais pourront selon le cas être couverts par notre assurance annulation PRESENCE).

ASSURANCES

Tous nos voyages sont couverts par une convention d'assurance assistance-rapatriement souscrite auprès de la Compagnie **PRESENCE ASSISTANCE TOURISME 55 Bis rue Édouard Vaillant 92300 LEVALLOIS PERRET**. La prime du contrat d'assistance est incluse dans le prix pour les clauses suivantes :

- Frais d'assistance en cours de voyage / Rapatriement.

(Prolongation de séjour à l'hôtel suite à un confinement ou un manque de transport lié à des raisons sanitaires dans le pays de destination avec un maximum de 10 nuitées)

Ce contrat n'inclut pas d'assurance ANNULATION pour ne pas faire double-emploi avec celle résultant du mode de paiement (certaines Carte de Crédit) ou à un autre contrat dont le voyageur est titulaire.

BLEU VOYAGES propose pour les participants qui le désirent une convention complémentaire – annulation, bagages souscrite auprès de PRESENCE Assistance. Outre les garanties classiques toujours incluses, elle prévoit également au contrat :

Le remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur du voyage pour tous les cas suivants :

- Annulation pour maladie grave (*y compris maladie due à une épidémie ou un virus*), accident corporel grave ou décès de l'assuré, ou d'un membre de sa famille ne voyageant pas.

**(Moyennant une franchise non remboursable de 5 % du montant du sinistre pour les voyages de moins de 2 000 € et de 10 % pour les voyages de 2 000 à 50 000 €/ personne).*

CHAMBRES ou CABINES INDIVIDUELLES

Le prix des cabines individuelles est très élevé dû au fait qu'il n'y a pas de chambres individuelles. Le prix de la cabine étant le même pour une ou deux personnes. Dans le cas où l'un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule devra acquitter le supplément pour chambre individuelle, si aucun autre « co-chambriste » n'a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage.

TRANSPORTS AERIENS ou MARITIMES

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie MARTIME ou AERIENNE (le cas échéant). Ils sont susceptibles d'être modifiés. L'agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'un changement d'horaire ou d'une modification d'itinéraire de la compagnie aérienne ou maritime.

RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

L'inscription à la croisière sélectionnée par **Selectour Bleu Voyages** implique l'accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières.

L'interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l'agence obtient de la part des prestataires de services (en l'occurrence la compagnie maritime) une déduction pour les services non-fournis. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

LITIGES

En cas de contestation, toute demande ou action judiciaire devra, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de connexité, être portée pour BLEU VOYAGES, devant le Tribunal de commerce de Lyon, à l'exclusion de tous les autres.

Selectour Bleu Voyages
Les Jardins d'Entreprise – 213 Rue de Gerland – Bât B2
69007 Lyon
Tél. : 04 72 76 75 66
E-mail : voyager@bleu-voyages.fr

